BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation organisée par le groupe PIN d'ARISTOTE du 26 au 30 mars 2018

REMPLIR UNE FICHE PAR PERSONNE

SUJET : FORMATION PÉRENNISATION ET COMMUNICATION DE L'INFORMATION NUMÉRIQUE LIEU : A DÉFINIR (PARIS)

RESPONSABLE DE FORMATION
NomPRÉNOM
SOCIÉTÉ
ADRESSE.
TÉL EMAIL.
Γ <u></u>
PARTICIPANT NOM PRÉNOM
FONCTION SOCIÉTÉ
ADRESSE
TÉL EMAIL
I EL EMAIL
ADRESSE DE FACTURATION SI ELLE EST DIFFÉRENTE
Nom/Prénom
SOCIÉTÉ
ADRESSE
TÉI
EMAIL
CHAQUE PARTICIPANT RECEVRA PAR MAIL UNE CONVOCATION LUI DONNANT TOUTES INDICATIONS SU
L'ORGANISATION MATÉRIELLE.
LORGANISATION MATERIELLE.
TARIFS:
POUR LE PERSONNEL DES ORGANISMES ET ENTREPRISES MEMBRES D'ARISTOTE : ARCSYS SOFTWARE, BNF, BULL, CEA, CERFACS, CINES, CIRAD, CNES, CNRS, ECOLE POLYTECHNIQUE, EDF R&D, GENCI, HI IFPEN, IFREMER, INRA, INRIA, IRSTEA, KERTIOS, MIM, ONERA, REAL.NOT, SBA, SYNCHROTRON SOLEIL, THALES.
CE TARIF S'APPLIQUE AUSSI AU PERSONNEL DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS.
PRIX H.T 1 200 €
TVA 20 % 240 €
TOTAL T.T.C 1 440 €
Pour le personnel des autres Organismes :
PRIX H.T 1 800 €
TVA 20 %
TOTAL T.T.C
DATE: SIGNATURE:
□ DEMANDE D'ATTESTATION DE PRÉSENCE
□ RÈGLEMENT JOINT
□ RÈGLEMENT PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE « ASSOCIATION ARISTOTE » OU PAR VIREMENT BANCAIRE À RÉCEPTIO
DE FACTURE, CELLE-CI TENANT LIEU DE CONVENTION DE FORMATION SIMPLIFIÉE
ARISTOTE: ASSOCIATION LOI DE 1901. SIÈGE SOCIAL CEA/DSI/STC CEA SACLAY 91191 GIF SUR YVETTE.

INFORMATIONS GENERALES

MODALITÉS D'INSCRIPTION

RETOURNER LE BULLETIN REMPLI ET SIGNÉ AVANT LE 15 MARS 2018 À L'ADRESSE SUIVANTE :

MME RÉGINE LOMBARD
ASSOCIATION ARISTOTE
ECOLE POLYTECHNIQUE
91128 PALAISEAU CEDEX

ENVOYER ÉGALEMENT UN MAIL DE PRÉINSCRIPTION À REGINE.LOMBARD@POLYTECHNIQUE.EDU AVEC VOS COORDONNÉES DÉTAILLÉES. LE NOMBRE DE PLACES ÉTANT LIMITÉ, LES PRIORITÉS SERONT BASÉES SUR L'ORDRE DE RÉCEPTION DE CES PRÉINSCRIPTIONS.

Chaque participant recevra une convocation lui donnant toutes les indications nécessaires sur l'organisation matérielle. Une copie de cette convocation sera adressée au signataire de l'inscription, accompagnée de la facture correspondante.

En cas d'annulation non compensée par un remplaçant à partir du 15 mars 2018, 100 % du montant de l'inscription sera facturé.

LES ABSENCES NE DONNENT LIEU À AUCUNE RÉDUCTION.

FRAIS D'INSCRIPTION

LE RÈGLEMENT DOIT ACCOMPAGNER LE BULLETIN D'INSCRIPTION OU PARVENIR À RÉCEPTION DE FACTURE (CHÈQUE À L'ORDRE DE « ASSOCIATION ARISTOTE », OU VIREMENT BANCAIRE (IBAN : FR76 3000 4008 8600 0042 1466 411).

LES FRAIS D'INSCRIPTION INCLUENT LA PARTICIPATION AUX COURS, LES DÉJEUNERS ET L'ENSEMBLE DE LA DOCUMENTATION.

LA FACTURE ENVOYÉE TIENT LIEU DE CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE SIMPLIFIÉE.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT DE L'ACTION DE FORMATION

L'ASSOCIATION ARISTOTE SE RÉSERVE LE DROIT D'ANNULER OU DE REPORTER LA SESSION DE FORMATION AU PLUS TARD LE 16 MARS 2018 SI LE NOMBRE DE PARTICIPANTS EST INSUFFISANT (INFÉRIEUR À 8) POUR ASSURER SON BON DÉROULEMENT.